



Philippe
POUTOU 2012
candidat anticapitaliste



aux capitalistes de payer leurs crises !

Montreuil, le 18 mars 2012

Réponses aux associations ASPAS, FERUS et Animal Cross.

Bonjour !

Nous avons bien pris connaissance de la lettre ouverte que vous adressez à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle au sujet de la protection des loups. Le Loup n'est effectivement que pour bien peu dans les difficultés globales des éleveurs et leur ennemi principal, c'est bien le capitalisme et sa course aux profits. C'est vrai que pour certains petits éleveurs, la présence du Loup peut représenter un surcroît de travail. Il faut renforcer et faciliter pour eux les mesures d'indemnisation. Les autres (les gros) font le calcul suivant : se faire payer le maximum de bêtes perdues, alors qu'ils en perdent déjà beaucoup parce qu'ils font l'économie de l'embauche d'un ou plusieurs bergers salariés.

Plus fondamentalement nous partageons l'esprit de cette lettre car nous sommes convaincus qu'il y a aujourd'hui de très nombreuses menaces sur la biodiversité qui concernent de très nombreuses espèces sauvages vivant dans des biotopes, des milieux « naturels ». La principale cause de « disparition » (en fait, d'extermination) des espèces, dont nous inter-dépendons est la destruction de ces milieux, par l'agriculture productiviste mais aussi par l'urbanisation.

Moineaux et hirondelles ne sont que des exemples d'un phénomène bien plus général (et donc plus grave et lui irréversible), proche de nous et passant inaperçu. Partout les associations se battent pour préserver des espèces dont les noms sont moins connus (Grand Tétrás, Petit Tétrás, Lagopède alpin, Outarde canepetière, Gypaète barbu) ou beaucoup plus comme le Loup, l'Ours et le Lynx ou même le Blaireau.

Nous nous prononçons donc pour :

1. Faire respecter la législation protectrice en vigueur (dont le plan National Loup) et ce non seulement pour les espèces « phares » connues du grand public, mais les autres aussi (tétraonidés, ortolan, etc, pour les oiseaux, mais bien d'autres espèces aussi qui n'ont pas la visibilité des mammifères et des oiseaux).
2. S'attacher à la protection (et reconstitution) des milieux. L'un des problèmes de la législation actuelle est qu'elle ne part souvent que des espèces individuelles dites menacées, ce qui produit une législation incomplète et morcelée et qui peut conduire à une impasse si l'espèce « cible » des mesures de protection risque quand même de disparaître (voir la question de l'érisma à tête blanche en Espagne). Il y a tout un débat sur cette question, en particulier à l'heure où bien des espèces communes sont elles aussi en plein déclin.
3. En finir une bonne fois pour toute avec la notion de « nuisible » qui permet toutes les dérives législatives, toutes les démagogies et qui n'a aucun sens du point de vue d'une

écologie scientifique, d'une écologie politique et d'un écosocialisme. Que ce soit pour le blaireau, la corneille, les petits mustélidés ou tout autres...

Cordialement

L'équipe de campagne de *Philippe* **POUTOU**

www.poutou2012.org – contact@poutou2012.org

2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil